



1er RALLYE NATIONAL VHC DU HAUT-LIGNON



Coupe de France des Rallyes VHC - coefficient 2

16 et 17 SEPTEMBRE 2022



Crédit Photo : Patrick Mangavel

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

Pierre ROUSSON
Transports - Logistique - Stockage
04 77 35 68 43
43240 Saint-Just-Malmont

Allianz 
Anthony BANCEL - Agent général
ANNONAY - BOURG ARGENTAL

MOREAU
CARROSSERIE
04 71 65 07 40
43200 YSSINGEAUX

LA STATION YSSINGEAUX
Florent Sabatier
AVIA VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIÈCES DE COMPETITION

LOISIRS CAMPER **VELAY LOISIRS**
VENTE DE CAMPING CARS NEUF ET OCCASION
04 71 59 97 30 04 71 57 73 78
<https://montfaucon.idylcar.fr/> <https://le-puy.idylcar.fr/>

Le Chambon sur Lignon Restaurant Bar
04 71 59 75 55
L'epicurien

Garage BONNEFOY Jérémy
Entretien & Réparation toutes marques
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX
06 33 31 90 25

ABALONE **INTERIM - CDD - CDI**
agence d'emplois **04 71 09 91 85**
ABALONE HAUTE-LOIRE
lepuyenvelay@abalone-emploi.fr

SMVTP
ZA Les Portes du Velay
43330 PONT-SALOMON
04 71 61 66 15
06 76 75 56 91
ACHAT - VENTE - REPARATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE
MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES NEUVES ET OCCASIONS
FABRICATION FLEXIBLES HYDRAULIQUES

CA
CRÉDIT AGRICOLE

1^{er} Rallye National VHC du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes VHC
Coefficient 2

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes, les règles spécifiques de rallyes et de la Coupe de France VHC.

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes au règlement standard FFSA ou se reporter au règlement du 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Mercredi 3 aout 2022
Ouverture des engagements le :	Mercredi 3 aout 2022
Clôture des engagements le :	Lundi 5 septembre 2022
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 09 septembre 2022 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 10 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 11 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 16 septembre 2022 de 18h15 à 22h15 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 16 septembre 2022 de 18h30 à 22h30 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 16 septembre 2022 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 16 septembre 2022 à 21h30 A la maison des Bretchs au Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 17 septembre 2022 à 9h30 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 17 septembre 2022 à 9h30 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 17 septembre 2022 à 10h45 Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 17 septembre 2022 à 21h04 A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 17 septembre 2022, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent entré au parc – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 17 septembre 2022, sur le podium d'arrivée au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 1^{er} Rallye National VHC du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le **03/05/2022** sous le numéro **visa N° 16/RN** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **404** en date du **06/06/2022**.

Comité d'Organisation :

Identique au 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

Organisateur technique :

Identique au 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

1.1P : OFFICIELS

Identique au 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon hormis :

<u>Directeur de Course :</u>	Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Christian ALLOIN	Licence n° 13706

1.2P : ELIGIBILITE

Le 1^{er} Rallye National VHC du Haut-Lignon (coefficient 2) compte pour

- La Coupe de France des Rallyes V.H.C 2022
- Le championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Auvergne
- Le Challenge Jean-Paul FRANCOIS.

1.3P : VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

2.2P : Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

ARTICLE 3P. : CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 1^{er} Rallye National VHC du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 5 septembre 2022 à minuit**.

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE – Place du Vallat – 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **20 (vingt)** Ce nombre pourra varier en fonction du nombre total d'engagé limité à (cent trente) voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **350 € (Trois cent cinquante Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 335 € (Trois cent trente-cinq Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 320 € (Trois cent vingt Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **700 € (Sept cent Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **13 septembre 2022**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P : Rallye VHC puis Moderne.

3.3.2P : **Groupe 4/5, Groupe B et A, Groupe 2, Groupe 3, Groupe N et 1, Classic.**

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.1P : VOITURES AUTORISEES

Conforme aux règles spécifiques et au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC.

4.3P : ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée : **Accès autorisé au parc d'assistance à partir de 9h30 (fermeture de la route)**

- Dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie sur la RD 103 (fermé à toute autre circulation) du **côté droit de la route**. Pour les véhicules d'assistance, accès uniquement par le CH d'entrée (Côté le Chambon sur Lignon) et sortie par le CH de sortie (Côté Tence)
- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance. (Ouverture de la route à 20h40)

Les véhicules d'assistance et d'accompagnement seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5 T et un véhicule léger (d'accompagnement) par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5 T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P La vitesse des véhicules dans le parc d'assistance ne peut dépasser **30 km/h**, sous peine d'une pénalité appliquée par les commissaires sportifs.

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Identique au 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 1^{er} Rallye National VHC du Haut-Lignon représente un parcours de **275,52 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 42% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5	ES 2-4-6
	« Pleyne »	« Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES	MAZET St VOY
	« Route des Jamillons », avant la station d'eau	Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE	LA MARETTE
	Sur D 182, face à l'ancienne scierie	Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 10 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Dimanche 11 septembre 2022 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Identique au 32^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC et aux règles spécifiques des rallyes 2022.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Tous les concurrents classés seront récompensés par des coupes et/ou trophées. Il n'y aura pas dotation en prix. La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe : Itinéraire et contrôles.

32ème rallye national du Haut-Lignon et 1er rallye national VHC du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

ITINERAIRE et CONTROLES

samedi 17 septembre 2022

Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:45	13:08
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	10:55	13:18
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:15	11:10	13:33
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	11:22	13:45
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	11:25	13:48
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	12:05	14:28
4ème	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	12:08	14:31
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement		51,430	88,880	1:10	13:18	15:41
PARC DE REGROUPEMENT						1:10		
5ème	CH 2B	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		14:28	16:31
	CH 2C	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	14:38	16:41
6ème	CH 2D	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:30	15:08	17:11
	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	15:20	17:23
7ème	DES 3	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	15:23	17:26
	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	16:03	18:06
8ème	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	16:06	18:09
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement		51,430	88,880	1:10	17:16	19:19
PARC DE REGROUPEMENT						0:50		
9ème	CH 4B	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		18:06	19:59
	CH 4C	Entrée Parc d'Assistance (D103 - Pont de Meynier)		5,100	5,100	0:10	18:16	20:09
10ème	CH 4D	Sortie Parc d'Assistance (D103 - Brûlefer)			5,100	0:30	18:46	20:39
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		6,120	11,220	0:12	18:58	20:51
11ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		11,410	0:03	19:01	20:54
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			21,510			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			21,720			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	37,450	0:40	19:41	21:34
12ème	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		37,590	0:03	19:44	21:37
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			66,090			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			66,740			
	CH 6A	X Av. de Leygat / Bd. Léon Rocher, à gauche. Entrée Parc d'Arrivée		60,310	97,760	1:20	21:04	22:57
PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé								

Distances totales du rallye (km)	115,800	275,520
% km d'ES	42,03%	